

AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT - P

Synthèse de gestion

Actions

au 30/11/2025

www.amundi.fr

Un fonds investi en **actions européennes** qui sélectionne des entreprises dont l'activité est liée au développement durable et principalement à l'Environnement, tout en tenant compte de critères extra-financiers (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprise).



Univers d'investissement	Performance annualisée 5 ans	Encours
Actions Europe	2,58%	1 711 M €
Fonds thématique	Intensité carbone	Mixité au sein des organes de gouvernance
Environnement	31% de réduction relative par rapport à l'univers, des émissions CO2	43,29%

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le 31/12/2024	1 mois 31/10/2025	3 mois 29/08/2025	1 an 29/11/2024	3 ans 30/11/2022	5 ans 30/11/2020	Depuis le 21/02/2003
Portefeuille	10,85%	-0,33%	3,64%	9,32%	17,79%	13,60%	241,46%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Portefeuille	-0,76%	10,78%	-22,69%	15,76%	6,65%	31,04%	-11,14%	14,89%	-4,82%	10,93%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

² Chiffre d'affaires moyen du portefeuille exposé aux technologies vertes

Indice de référence du fonds : Aucun

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

Profil d'investissement responsable

<input checked="" type="checkbox"/> Fonds ISR	<input checked="" type="checkbox"/> Exclusions	<input checked="" type="checkbox"/> Vote et dialogue actionnarial
<input checked="" type="checkbox"/> Fonds thématique		

Indicateur de risque (SRI) (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.
L'indicateur synthétique de risque permet d'appréhender le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

1 an 3 ans 5 ans 10 ans

Volatilité du portefeuille 16,75% 13,70% 14,51% 16,62%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Quatre indicateurs permettant d'évaluer l'impact du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance et du respect des droits humains ont été audités lors de l'obtention du label ISR délivré par l'État français. Conformément à la charte du label ISR, le fonds a pour objectif d'avoir une meilleure performance que son univers de référence sur au moins deux de ces quatre critères (environnement et respect des droits humains).

L'univers auquel se compare le fonds est composé de 100% MSCI EUROPE IMI. Les indicateurs ESG et de droits humains sont calculés uniquement sur les émetteurs privés.

ENVIRONNEMENT : Intensité carbone



Univers 140 t Fonds 96 t

31% de réduction des émissions soit 43t de CO2 économisées par million d'euros de chiffre d'affaires

Indicateur : Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenus
Source : Trucost
Taux de couverture (Univers / Fonds) : 99,28% / 100,00%

SOCIAL : Mixité au sein des organes de gouvernance



Univers 41,43% Fonds 43,29%

+ 1,86%

Indicateur : Part de femmes dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres
Source : Refinitiv, ISS, MSCI
Taux de couverture (Univers / Fonds) : 99,93% / 100,00%

GOUVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration



Univers 69,49% Fonds 63,98%

-5,51%

Indicateur : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. (Source : Refinitiv)
Taux de couverture (Univers / Fonds) : 99,63% / 99,91%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association



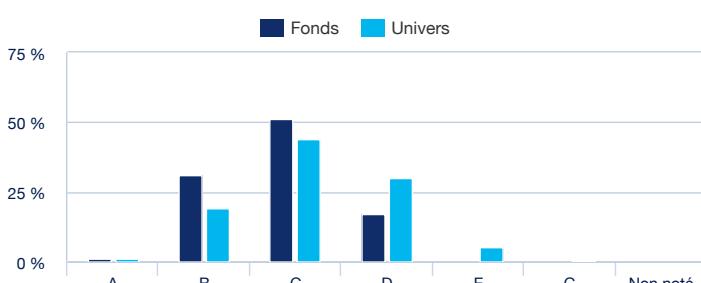
Univers 99,86% Fonds 100,00%

+ 0,14%

Indicateur : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales (Source : Refinitiv)
Taux de couverture (Univers / Fonds) : 99,62% / 99,91%

Note ESG moyenne (Source : Amundi)

	Note ESG moyenne	Score ESG moyen	Cumul des meilleures notes (A+B+C)	Couverture
Fonds	C	1,17	82,91%	100%
Univers	C	0,81	64,07%	100%



Sources et définitions

Intensité Carbone L'intensité des GES du portefeuille est déterminé par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires). L'indicateur PAI utilise l'approche "tout investissement", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en tenant compte de tous les investissements de l'entité. Les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données. Source : Trucost

Mixité au sein des organes de gouvernance : Le % de diversité de genre du conseil d'administration du portefeuille est déterminé en calculant la moyenne pondérée du portefeuille du pourcentage de membres du conseil d'administration qui sont des femmes dans les entreprises détenues, exprimée en pourcentage de tous les membres du conseil d'administration. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Lorsque la couverture de la diversité des genres dans les conseils d'administration est inférieure à 100 %, les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données. Amundi a revu sa méthodologie et publie l'intégralité des émissions du scope 3, cependant les biais potentiels et les inexactitudes dans les données relatives aux émissions du scope 3 demeurent. Il convient également de noter qu'Amundi a changé de fournisseur de données pour le calcul de l'EVIC. Source: Refinitiv, ISS, MSCI

Note A est la plus élevée

Note G la plus basse

Équipe de gestion



Yu SUN

Gérant de portefeuille principal

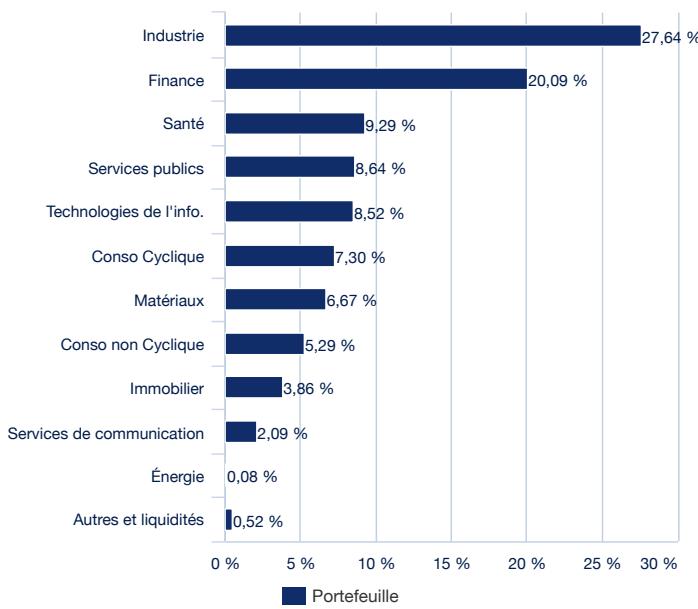


Leila Bennani

Gérant de portefeuille

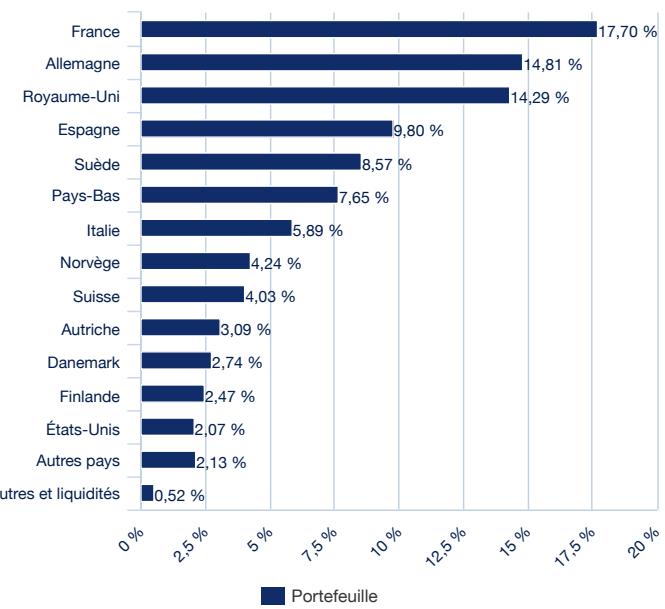
Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Répartition géographique (Source : Amundi) *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

	Portefeuille
HERMES INTERNATIONAL SCA	4,00%
IBERDROLA SA	3,99%
INVESTOR AB	3,75%
SIEMENS AG	3,64%
ASML HOLDING NV	3,32%
GSK PLC	2,80%
SAP SE	2,79%
SANOFI SA	2,33%
NOVARTIS AG	2,19%
ALLIANZ SE	2,11%
Total	30,91%

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Commentaire de gestion

En novembre, les marchés boursiers ont marqué le pas. À l'échelle globale, le MSCI World a affiché une performance stable malgré une certaine volatilité durant la première partie du mois. Sur le plan régional, l'Europe a légèrement surperformé les États-Unis tandis que le Japon a gagné +1,4 % en yens. Les marchés émergents ont subi une baisse de -2,4 % en dollars américains. Au niveau mondial, sur le plan des secteurs, compte tenu de la reprise de la volatilité, il n'était pas surprenant de voir les secteurs défensifs surperformer les cycliques. La technologie a été en retrait alors que la santé a gagné du terrain.

Malgré les résultats solides de certaines grandes entreprises technologiques américaines, les craintes d'une bulle d'IA ont pesé sur la récente reprise du secteur. Cela s'est diffusé dans toutes les régions exposées à la technologie, notamment en Asie. À cela s'ajoutent les doutes sur le calendrier de la prochaine baisse des taux d'intérêt par la Réserve fédérale qui sont une source supplémentaire d'inquiétude pour les investisseurs. En Europe, le budget britannique a fait les grands titres. Les investisseurs craignaient qu'un resserrement de la politique budgétaire, notamment centrée sur les entreprises, n'entraîne un mouvement des actifs britanniques. Dans l'ensemble, le budget a été adopté sans surprises négatives et nous avons donc assisté à un soulagement dans certaines parties du marché local, en particulier côté banques.

En regardant les fondamentaux, la dernière partie de la saison des résultats s'est terminée début novembre. Dans l'ensemble, les entreprises ont continué d'afficher des résultats décents, menés par les États-Unis. Cependant, avec la hausse des valorisations, nous pensons que cette dynamique doit se poursuivre afin de justifier un potentiel de hausse supplémentaire.

Avec une hausse des marchés boursiers mondiaux d'environ 20 % depuis le début de l'année, nous pensons qu'un essoufflement est à prévoir. Nous restons optimistes pour l'année prochaine alors que les fondamentaux des entreprises dans leur ensemble restent solides, que les banques centrales maintiennent une position de soutien et que la situation économique globale semble robuste.

Bien que la performance globale ait été modérée, certaines parties du marché ont connu de fortes baisses. Compte tenu de la forte performance des marchés actions cette année, une pause est à prévoir. En regardant la situation globale, on voit des raisons d'être optimiste. Les entreprises restent solides financièrement dans leur ensemble, les banques centrales sont accommodantes, et l'élan économique, bien que pas spectaculaire, est encourageant. Ce que nous avons constaté en novembre, c'est que toute incertitude provoque une réaction assez forte dans les zones où les valorisations sont les plus élevées. Le défi aujourd'hui est donc de se demander dans quelle mesure de cette bonne nouvelle est intégrée dans les valorisations du marché boursier.

AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT - P

Synthèse de gestion

Actions

au 30/11/2025

www.amundi.fr

Labels



Label ISR délivré par le Ministère de l'Économie et des Finances français

Exclusions



Pacte Mondial



Charbon



Tabac



Armement
non
conventionnel



Armes
nucléaires



Hydrocarbures
non
conventionnels



Pays faisant
l'objet de
violations

Pour plus d'informations, veuillez vous référer au prospectus

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **264,91 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **28/11/2025**
 Code ISIN : **(Part C/D) FR0000991424**
 Code Bloomberg : **CATOUDU FP**
 Actif géré : **1 711,14 (millions EUR)**
 Devise de référence du compartiment : **EUR**
 Devise de référence de la classe : **EUR**
 Indice de référence : **Aucun**

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Fonds nourricier : **OPCVM maître**
 Fonds Maître : -
 Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
 Classification SFDR : **Article 9**
 Date de création du compartiment/OPC : **24/02/2003**
 Date de création de la classe : **24/02/2003**
 Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
 Enveloppe fiscale : **Eligible PEA**
 Eligible PEA : **Oui**
 Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation et/ou Distribution**
 Souscription minimum: 1ère / suivantes :
1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
 Frais d'entrée (maximum) : **2,50%**
 Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : **1,32%**
 Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
 Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ANS**
 Commission de surperformance : **Non**
 AMF 2020-03 / catégorie de communication : **Centrale**

Label ISR



Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (<https://www.lelabelisr.fr/>).

Classification SFDR*



Ce compartiment reprend dans son process d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à [l'Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [Amundi France Particuliers](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable d'Amundi et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment.**

* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

©2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)